

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

RW

Objet

Ecole Pelletan)
Subvention pour classe
nature

DATE DE CONVOCATION

19 mai 1980

DATE D'AFFICHAGE

19 mai 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 2. JUIN 1980
DÉLIBÉRATION EXÉCUTIVE
(Art. 46 du C. M.)

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt trois mai à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS.

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD
BOUCHET, BUJARD, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET,
BOISARD, GUICHAOUA, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, MAURELLET,
PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFOUR par M. LIS, BOULAN par M. BROTRÉAU,
MONTRON par M. POUMAILLOUX, Mme TACQUET par M. BUJARD.

Absents : MM. POUGET, VIAUD, TETARD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 17 mai 1980, Mme CAROIT, Directrice de
l'Ecole Pelletan, sollicite une subvention municipale pour le séjour
de ses élèves du CM1 à LANGON, en "classe nature" durant la
période du 1er au 7 juin 1980.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par Mme la Directrice de l'Ecole
Pelletan,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie
le 18 avril 1980,

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 F (trois cents francs) au Conseil des Parents d'Elèves de l'Ecole Mixte Pelletan pour sa "classe nature" qui aura lieu du 1er au 7 juin 1980 à LANGON.
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts du Budget primitif de l'exercice 1980 chapitre 944 article 657 (crédits réservés).

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Extrait conforme,
Maire,
Pierre LIS.